



**Les provinces des Pays-Bas catholiques : distinguées suivant
celles(!) sont presentement partagees entre le roy de France,
le roy d'Espagne et les Etats Generaux des Provinces-Unies**

<https://hdl.handle.net/1874/429245>

LES PROVINCES DES PAYS-BAS CATHOLIQUES, restées pour la plupart sous l'obéissance du Roy d'Espagne sc: les DUCHÉS DE BRABANT, LIMBOURG, LUXEMBOURG, et partie de GUELDE, LES COMTÉS DE FLANDRE, ARTOIS, HAYNAUT, NAMUR, LE MARQUISAT DU S^t EMPIRE ANVERS, et LA SEIGNEURIE DE MALINES, ou sont exactement distinguées toutes les Conquistes de Sa Majesté Tres Christiane, réunies à la Couronne de France, dans les Provinces de FLANDRE, ARTOIS, HAYNAUT, NAMUR, et LUXEMBOURG, comme aussi tout ce que possèdent les Etats Generaux des Provinces Unies dans le FLANDRE, le BRABANT, et le LIMBOURG, ou sont en cor L'ARCHEVESCHÉ DE CAMBRAY, des Conquistes du Roy: et L'EVESCHÉ DE LYEGE possédé par l'Electeur de Cologne. Dressé sur les Memoires les plus recents. Par le S^r Sanson Geographe Ordinaire du Roy. Avec Privilège.



± 1650

VIII E. 10